

CULTURE EN SERRE : UN CHOIX À FAIRE POUR L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DU QUÉBEC

Par Nadia Lemieux
IRÉC

IRÉC

INSTITUT DE RECHERCHE EN
ÉCONOMIE CONTEMPORAINE

Mai 2026

CULTURE EN SERRE : UN CHOIX À FAIRE POUR L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DU QUÉBEC

Nadia Lemieux

IRÉC

En 2020, en réaction à la pandémie de Covid-19, le gouvernement du Québec fait du développement accéléré de la culture de fruits et légumes de serre l'une des mesures phares de son projet d'autonomie alimentaire. Avec la *Stratégie de croissance des serres 2020-2025*, les entreprises serricoles¹ seront dorénavant soutenues par des investissements conséquents, dans l'objectif de doubler la production québécoise.

Troisième d'une série sur l'autonomie alimentaire du Québec, cette fiche mettra en lumière les avancées réalisées dans la foulée de cette stratégie, mais également les défis qui se présentent aux serres québécoises dans une conjoncture marquée par les incertitudes. Nous verrons que le maintien du soutien au secteur sera déterminant pour qu'il atteigne son plein potentiel de contribution à l'autonomie alimentaire du Québec.

2020-2025 : une croissance accélérée

Si les serres font l'objet d'un si grand engouement, c'est parce qu'elles apportent une solution à un obstacle de taille à l'atteinte de notre autonomie alimentaire : l'hiver québécois. En produisant à l'année des fruits et légumes frais, les serres répondent à l'appétit pour des variétés populaires qui sont autrement importées en dehors des saisons de culture au champ. Et puisque les serres s'appuient sur le contrôle de l'environnement (gestion du climat, de l'éclairage et de l'irrigation), elles permettent en théorie d'optimiser la croissance des plantes.

C'est donc sur la base de grandes ambitions que le gouvernement du Québec misait sur la production en serre au pic de la crise de la Covid-19. Le développement du secteur faisait certes déjà partie des orientations, comme en témoigne la mise en place dès 2017 d'un programme d'un tarif préférentiel d'électricité sous certaines conditions, mais c'est à partir de 2020 que l'on assiste à un réel changement d'échelle. La *Stratégie de croissance des serres* se retrouve alors intégrée à la *Politique bioalimentaire 2018-2025 Alimenter notre monde* et, avec elle, l'objectif de doubler, en volume, la production serricole québécoise.

1. Nous utilisons « production serricole » pour désigner la production à des fins alimentaires. La production de fleurs et plantes et les exploitations de cannabis sont exclues de cette analyse.

Pour atteindre cette cible sur cinq ans, Québec a investi 150 M\$ répartis dans différents programmes destinés à accroître les superficies cultivées en serre et sous d'autres types d'abris, moderniser les installations existantes et réduire davantage la facture d'électricité de certaines serres. Autant les petites que les grandes entreprises, spécialisées ou non en production horticole, ont pu bénéficier d'aides gouvernementales. Ces subventions ont stimulé des investissements d'une hauteur de 875 M\$, portant à plus d'1 G\$ les sommes investies dans le cadre de la stratégie². Les données présentées au tableau 1 permettent de constater l'augmentation spectaculaire de la production en serre québécoise générée par ces investissements structurants³.

Tableau 1. Croissance de la production et des ventes totales de fruits et légumes de serre au Québec de 2019 à 2025⁴⁵

	2019	2025	Taux de croissance 2019-2025
Production (tonnes)	40 500	93 271	130 %
Superficies récoltées (hectares)	126	196	56 %
Ventes totales (M\$)*	173,3	338	91 %

* En dollars constants de 2025, obtenus avec la feuille de calcul de l'inflation de la Banque du Canada

Dans la même période, les parts de marché de la production serricole québécoise au Canada se sont accrues, bien que celles-ci demeurent modestes (tableau 2).

2. Radio-Canada (2025), Fruits et légumes de serre : le Québec réussira à doubler sa production. [\[En ligne\]](#)

3. Les données de Statistique Canada sur la production serricole concernent les serres dites « spécialisées » et ne prennent pas en compte les serres exploitées par les producteurs maraîchers qui déclarent la majeure partie de leurs revenus pour la production en plein champ. Les données offrent donc un portrait partiel de la production serricole québécoise.

4. Statistique Canada (2026), Tableau 32-10-0456-01 : Production et valeur des fruits et légumes de serre. [\[En ligne\]](#)

5. Statistique Canada (2026), Tableau 32-10-0023-01 : Ventes totales des produits de serre. [\[En ligne\]](#)

**Tableau 2. Part québécoise de la production (en % de la valeur à la ferme)
de certains légumes de serre au Canada, 2019 et 2025⁶**

Légumes	2019	2025
Tomates fraîches	11%	16%
Concombres frais	8%	9%
Laitues fraîches	40%	52%
Poivrons frais	2%	1%
Aubergines fraîches*	2%	5%
Fines herbes fraîches	26%	10%
Haricots verts et jaunes frais	39%	20%

*Sauf les aubergines chinoises

Le défi de la compétitivité à l'ère des tarifs douaniers

Malgré ces progrès florissants, le secteur serricole québécois demeure vulnérable face à un climat d'incertitudes. Les difficultés rencontrées récemment par certaines entreprises, en tête de liste les Productions horticoles Demers qui s'est mise à l'abri de ses créanciers en janvier 2026, avant d'être rachetée en mai par Savoura, sont le signal d'alarme d'un secteur qui peine à rester compétitif. En effet, la production québécoise en serre a beau être en pleine croissance, elle demeure marginale par rapport à celles des principaux joueurs qui se disputent le marché des fruits et légumes frais, soit l'Ontario et le Mexique. De son côté, l'Ontario est le leader incontesté de la production serricole canadienne, accaparant près de 72% des parts des volumes produits au pays en 2025⁷. Même si près de 80 % de la production ontarienne est destinée à l'exportation, une quantité non négligeable se retrouve sur le marché intérieur⁸. Pour sa part, le Mexique, plus gros producteur de légumes de serre en Amérique du Nord, est de loin la plus importante source des importations canadiennes en fruits et légumes de serre⁹.

6. Statistique Canada (2026), Tableau 32-10-0456-01 : Production et valeur des fruits et légumes de serre. [\[En ligne\]](#)

7. Statistique Canada (2026), Tableau 32-10-0456-01 : Production et valeur des fruits et légumes de serre. [\[En ligne\]](#)

8. Statistiques Canada (2025), Aperçu statistique de l'industrie canadienne des légumes de serre et des champignons 2024. [\[En ligne\]](#)

9. Statistiques Canada (2025), Ibid.

Il faut ajouter à cette concurrence la pression occasionnée par les fruits et légumes de plein champ produits au Mexique et en Ontario, qui se taillent eux aussi une place importante dans le marché québécois. Cette forte compétition, qui tire le coût des produits de serre vers le bas, s'est d'autant plus intensifiée en 2025 dans le contexte de guerre tarifaire avec les États-Unis, lequel aurait poussé les serres ontariennes et mexicaines à se tourner vers le marché canadien pour écouler leurs surplus¹⁰. Cette dynamique a mis en lumière la vulnérabilité de l'industrie serricole ontarienne (et de surcroît canadienne), hautement dépendante des exportations vers les États-Unis, et la nécessité de soutenir les serres québécoises face à la concurrence pour assurer leur survie.

Un soutien plus essentiel que jamais

La fragilité des entreprises serricoles est le signe que l'industrie peut difficilement traverser cet épisode sans un soutien actif de l'État et des acteurs financiers dotés d'un mandat d'intérêt général. Or, avec la fin de la Stratégie 2020-2025, l'avenir de la serriculture québécoise apparaît incertain. Étant donné que la Politique bioalimentaire 2025-2035 Nourrir nos ambitions ne mentionne pas explicitement les serres, une omission curieuse par rapport à la précédente mouture, leur rôle dans la réalisation des ambitions d'autonomie alimentaire du gouvernement est moins évident. Les serres étant dorénavant comprises dans la grande catégorie de la production maraîchère, aux côtés des fruits et légumes de plein champ, elles ne jouissent plus de programmes spécifiques à leur développement. Pourtant, l'instabilité actuelle pourrait compromettre la capacité des entreprises à consolider les acquis obtenus par l'entremise de la Stratégie de croissance.

Pour peu que l'État québécois reconnaisse toujours l'apport du secteur à l'atteinte de l'autonomie alimentaire, un coup de pouce temporaire pourrait s'avérer nécessaire pour accroître la compétitivité des serres québécoises. L'annonce récente de la première ministre Christine Fréchette de rembourser le coût carbone aux entreprises agricoles, une demande de longue date du secteur agricole (des producteurs de serres, y compris), se veut un pas dans cette direction. Il reste à voir quels seront les impacts structurels de cette mesure sur la santé des entreprises serricoles.

D'autres chantiers seront néanmoins incontournables pour diminuer les coûts de production en serre, notamment l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'implantation de technologies, et pour mieux positionner les produits de serre québécois sur les tablettes des grandes bannières d'épicerie. Un engagement clair en ce sens sera déterminant pour permettre aux sommes investies dans les dernières années de générer les retombées espérées à long terme.

10. Producteurs de serres du Québec (2025), Situation des Productions horticoles Demers, les PSQ interpellent le gouvernement. [\[En ligne\]](#)

MISSION ET MANDAT DE L'IRÉC

L'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) est un organisme à caractère scientifique. Son objectif est d'appuyer et d'encourager la recherche en économie tant générale que politique ou sociale afin de chercher, avec d'autres, les meilleures voies de réalisation du bien commun et une meilleure définition du rôle que doivent jouer les différents acteurs sur les scènes économiques locales et mondiales. L'IRÉC souhaite d'abord et avant tout promouvoir une réflexion sur les grands enjeux économiques de notre époque et élargir l'espace de délibération entre les divers acteurs socio-économiques et politiques. L'IREC est un organisme indépendant, sans but lucratif.

INSTITUT DE RECHERCHE EN ÉCONOMIE CONTEMPORAINE

10 555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal (Québec), H4N 1L4

Tel : 514 -380-8916 | www.irec.quebec | info@irec.quebec